

Conception d'évolution du paysage de la commune de Vellerat - 2007 - 2017.

Fiche projet

Problématique

Les paysages sont de plus en plus contrastés, séparés en zones d'activités intensives et zones à vocation naturelle. Dans la région jurassienne, les zones ouvertes perdent le pas sur les zones forestières.

Plusieurs secteurs d'exploitation, dans des régions reculées, ne sont plus rentables au sens de la production agricole. Ils sont abandonnés et c'est tout un pan de la richesse paysagère et biologique qui disparaît faute de moyen. La politique agricole actuelle permet de maintenir ces secteurs, mais l'investissement initial est trop important pour les communes concernées et les exploitants.



Contexte



La commune de Vellerat, dans le Jura, se pose des questions depuis quelques années sur l'évolution de son paysage. Un travail initial a mis à jour toutes les richesses paysagères et biologiques de la commune et émis des pistes pour une conception d'évolution du paysage durable et cohérente. Les autorités actuelles ont lancé ce projet de manière concrète en 2007.

Le projet le plus porteur est immense à l'échelle des quelques habitants de la commune. La revitalisation des Prés de Vellerat, via une action conjointe de l'agriculture et d'actions communales, permettrait de conserver et de revitaliser une surface de 150 ha, abritant tant des milieux secs qu'humides, des plantes et des animaux rares.

Des projets parallèles visent valoriser l'espace forestier et bâti ainsi qu'à développer et à gérer les activités touristiques.

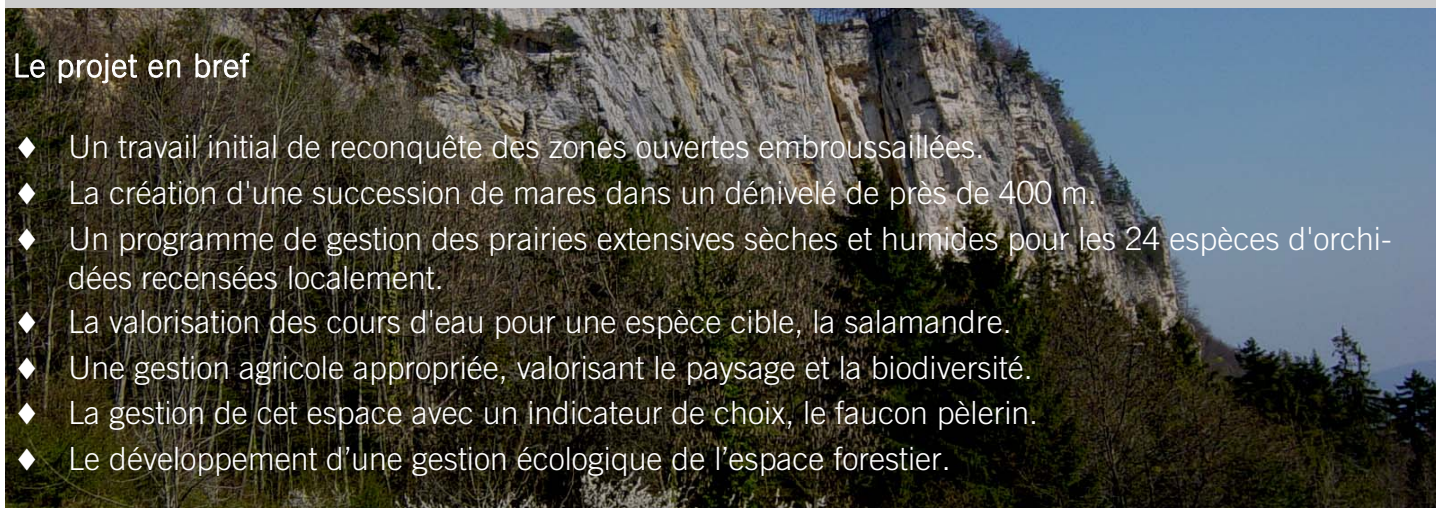
Idée phare

Les prés de Vellerat présentent une succession de milieux, témoins de la diversité biologique potentielle du Jura, allant des mares aux parois rocheuses.

Grâce à la CEP, ce site devient un « Hot Spot » de la biodiversité du canton du Jura!

Le projet en bref

- ◆ Un travail initial de reconquête des zones ouvertes embroussaillées.
- ◆ La création d'une succession de mares dans un dénivelé de près de 400 m.
- ◆ Un programme de gestion des prairies extensives sèches et humides pour les 24 espèces d'orchidées recensées localement.
- ◆ La valorisation des cours d'eau pour une espèce cible, la salamandre.
- ◆ Une gestion agricole appropriée, valorisant le paysage et la biodiversité.
- ◆ La gestion de cet espace avec un indicateur de choix, le faucon pèlerin.
- ◆ Le développement d'une gestion écologique de l'espace forestier.



Les acteurs

Porteurs du projet : **Commune de Vellerat**, groupe de conduite de la CEP

Auteurs du projet et animation : **Yves Leuzinger** (Natura biologie appliquée) et Olivier Lovis

Support scientifique : Spécialistes externes selon les besoins des projets

Objectifs et produits



La commune de Vellerat devient un site exemplaire de gestion agricole à forte valeur biologique ajoutée, réalisé avec les outils de la politique agricole soutenue par la population.

La biodiversité augmente et la gestion durable à long terme est assurée. **Le site est un exemple et une référence pour le monde agricole jurassien.**

Le projet s'inscrit dans le cadre du développement durable de la commune de Vellerat, les milieux revitalisés deviennent le **moteur de la promotion de la vie sociale de la commune, regroupée autour de la notion du paysage.**

Les principaux produits

- ◆ Un outils de communication papier et électronique.
- ◆ Un dossier de présentation au service de la population et des instituts agricoles.

Projet et financement

Projets prioritaires - Mise en œuvre immédiate et à moyen terme

Gestion agroécologique des Prés de Vellerat	Dès 2007	159'000.-
Gestion écologique des lisières	Dès 2008	80'000.-
Revitalisation de ruisseaux et création de mares	Dès 2008	51'000.-
Gestion et entretien des chemins des pâturages	Dès 2009	35'000.-
Animation, suivi et coordination	Dès 2007	50'000.-
Communication	Dès 2007	35'000.-
Somme		410'000.-
<i>Promesses de soutien (FSP et fondations diverses)</i>		<i>123'000.-</i>
<i>Subventions cantonales attendues (2007-2008)</i>		<i>30'000.-</i>
Solde à financer	2007-2012	257'000.-
Coût annuel non couvert / 5 ans		50'000.-

Projets secondaires - Mise en œuvre en fonction des ressources

Mise en place de SCE de qualité	6'000.-
Concept d'aménagement et vergers dans l'espace bâti	40'000.-
Gestion sylvicole (amélioration des dessertes et carte des fonctions) et création de réserves forestières	270'000.-
Développement touristique	30'000.-
Somme	346'000.-
Coût annuel dès 2013 / 5 ans	69'000.-